

# BULLETIN MUNICIPAL

## OMEY n°23



1814 / 2014



1914 / 2014

Rétro 2013 et Actu 2014

# 2014

## SOMMAIRE

<b>Lettre du Maire</b>	p. 3
<b>Les finances communales 2013</b>	p. 4
<b>Lettre du Président de la C C M C</b>	p. 7
<b>L'école: rentrée 2013/2014</b>	p. 8
<b>Inauguration de la Salle des Fêtes</b>	p. 12
<b>Règlement des locaux et tarifs fixés</b>	p. 14
<b>La vie associative</b>	P 16
<b>Les activités communales</b>	p. 22
<b>Infos diverses et vie pratique</b>	p. 25
<b>Nos joies, nos peines</b>	p. 32
<b>Bloc notes</b>	p. 33
<b>Quelques numéros utiles</b>	p. 34
<b>Centenaire de la Der des Ders</b>	p. 35

### Bulletin Municipal

Mairie, rue Jean Jaurès

mail : [mairiedomey@orange.fr](mailto:mairiedomey@orange.fr)

Direction de la publication :

Brignoli Jean-Paul

Mise en page : commission information

Impression par nos soins

Diffusion annuelle : 200 exemplaires

Tél : 03 26 67 71 68

Fax : 03 26 64 49 52

Site officiel : [Omey.homeip.net](http://Omey.homeip.net)

Concepteur couverture : Jean-Paul Brignoli

Photographies : Jean-Paul Brignoli

### Comité de rédaction :

Ont collaboré au présent bulletin :

Jean-Paul BRIGNOLI (JPB), Fabrice GAUVAIN (FG), Gérald INNS (GI),

Emmanuelle MAS (EM), Sonia KOENIG (SK), Marylène OUDIN (MO), Evelyne VALENTIN (EV),

Une participation de la directrice du Regroupement Pédagogique Inter Communal Concentré.

Une lettre du Président de la communauté des communes de la Moivre à la Coole.

Photographie du monument page 28 de Gérard Leclerc.



## La lettre du Maire



Chères Omyates, chers Omyats,

Notre commune verra en 2014 un emprunt remboursé totalement et en 2015 celui concernant la construction du local technique suivra la même finalité. Les travaux que j'ai menés à bien, (la rue de la garenne, la construction du local technique, les acquisitions pour l'entretien et le déneigement de la commune, la rénovation de l'église de même que les 80 000€ sur le remboursement du centre de secours de La Chaussée sur Marne, ont été digérés sans augmentation sensible des taux communaux, donc de vos impôts. Comme vous le lirez sur la page cinq, seul va courir l'encours réalisé pour les travaux de mise aux normes de la salle des fêtes. L'actif de notre commune s'est fortement étoffé depuis 1998 par des acquisitions en biens et des investissements dans l'immobilier qui amènent des revenus très complémentaires. **Gouverner, c'est prévoir** et la politique présentée et soutenue grâce aux équipes municipales successives, font qu'aujourd'hui c'est un tiers des dépenses de fonctionnement que couvrent ces ren-

trées dans le budget communal sans contribution de la part des contribuables d'Omev. La politique financière que j'ai menée a permis les nombreux travaux conduits à leur terme en cette année 2013. **Les subventions deviennent des denrées rares et il faudra en tenir compte dans les années à venir lors des investissements futurs. Des besoins et priorités doivent guider les prochaines dépenses. Un calendrier et des provisions seront à respecter pour ne pas fragiliser l'économie des futurs budgets. Ce qui peut être engagé doit correspondre aux dépenses que notre commune peut supporter.**

2014 verra une nouvelle politique de dépannage et d'entretien de l'éclairage public et de gestion des plans et fichiers informatiques pour renseigner les DICT ( Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux). Cette démarche a été décidée par vos élus par contractualisation avec le SIEM (syndicat intercommunal d'électrification de la Marne), pour bénéficier de la mutualisation des coûts. La dématérialisation et l'administration électronique ne sont pas des modes mais une évolution inéluctable de la gestion administrative. Omev est déjà tourné vers cette évolution électronique.

L'année 2014 sera : une rentrée en septembre différente à organiser par vos élus afin de répondre à la loi du gouvernement qui modifie le temps de la semaine scolaire pour les élèves de maternelle et de primaire, de même qu'un budget sera à trouver pour couvrir les charges qui en découleront.

2014 sera dès les premiers jours de l'année une nouvelle Communauté à 25 communes et donc l'élection d'un nouveau Président et bureau à cet E. P. C. I. (établissement public de coopération intercommunal), d'un vote de budget propre pour son fonctionnement, la décision du lieu de son hébergement et la suite...

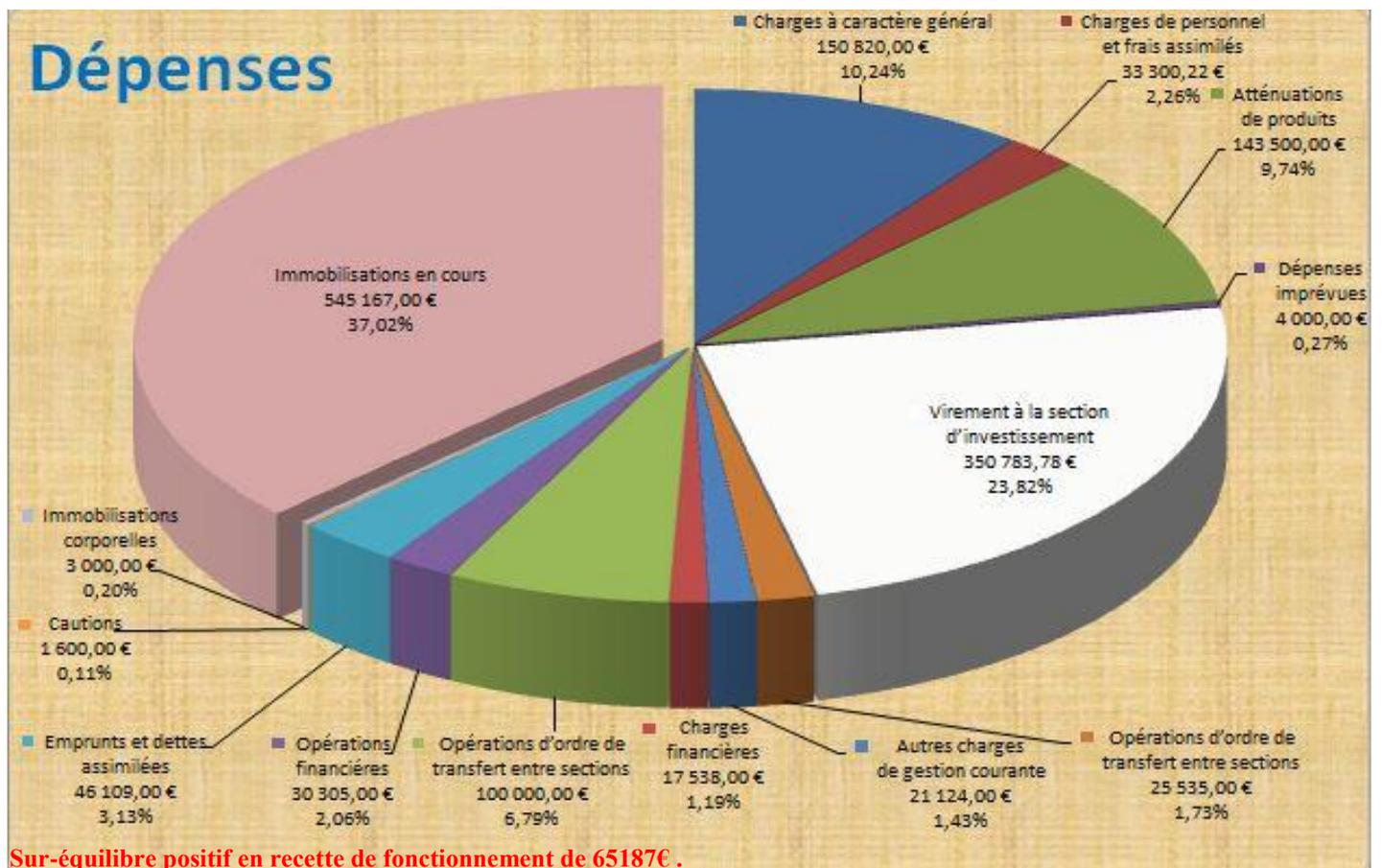
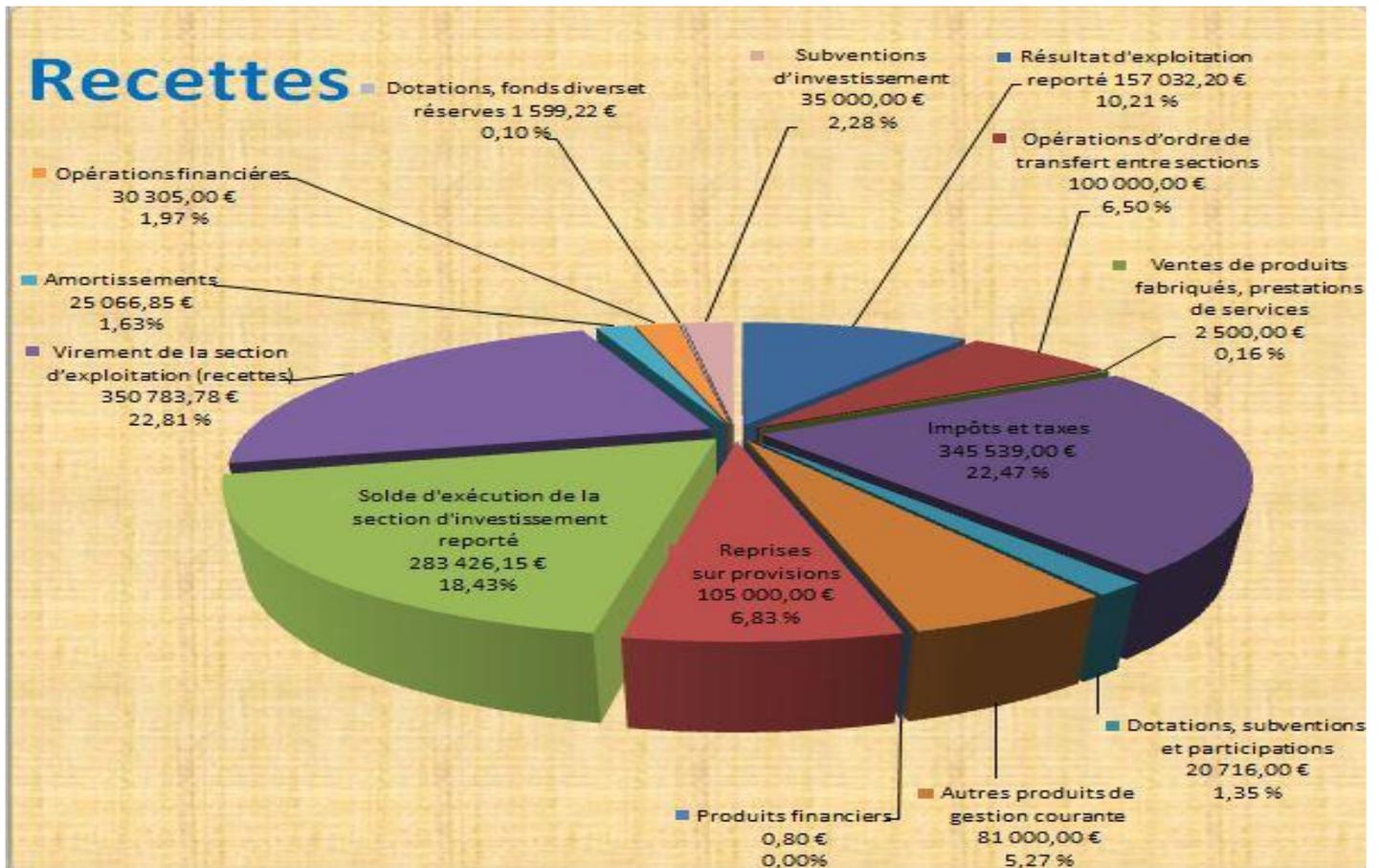
2014 c'est aussi l'organisation des élections municipales en mars avec les nouveaux textes qui régissent son déroulement et les obligations des candidats pour se présenter.

Confiant en l'avenir grâce à cette capacité d'innovation et d'adaptation des Omyates et des Omyats, il me reste à vous présenter, à titre personnel et au nom de de l'équipe municipale tous nos vœux de santé et de prospérité. Voici la nouvelle année, comme un chemin qui se dévoile. Que sur la route de vos projets le soleil qui nous a tant manqué en 2013, se mêle aux étoiles.

Avec la commission information, je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle livraison du magazine municipal numéro 23 et merci de nous faire part de vos remarques.

Jean-Paul Brignoli  
Maire d'Omev

# Les Finances Communales 2013



Sur-équilibre positif en recette de fonctionnement de 65187€.

## Subventions: votées le 7 janvier 2013

Association des Anciens Combattants d'Omey-Pogny  
Association des Anciens Combattants du canton de Marson  
FNACA  
Association des sclérosés en plaque  
UDSPM (Œuvres des Pupilles sapeurs-pompiers)  
ACPA (protection des animaux)  
Les Amis de nos Eglises  
ADMR  
Ecole de Musique Intercommunale Marnaise  
Amicale des Sapeurs-pompiers d'Omey  
Association « Centre Culturel Laïque d'Omey »  
Bleuets  
**Soit un total versé de :**

**5524 €**



### EMPRUNTS à taux fixe restant dûs :

1999-2014 - Rue de la Garenne	7 114,76
2003-2015 - Local technique	11 425,99
2013-2022 - Salle des fêtes	45 105,00
<b>Total des annuités</b>	<b>63 645,75€</b>



**Projets 2014 :**

- Etude de réalisation du Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace,
- Poursuite du travail et décisions sur le nouveau périmètre Intercommunal avec 25 communes, qui débouchera sur la nouvelle intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2014 prévue par la loi.
- Panneaux d'affichage extérieurs à la mairie,
- Création du Plan Communal de Sauvegarde,
- Diagnostic sur état pont du canal ; voir travaux sécurité si urgence.
- Etude et aménagement préau ancienne école.
- Terrain rue de la Garenne,
- Etude parking ancienne cour de l'école et accessibilité.

### Les taux communaux sont restés inchangés par la volonté de vos élus :

TH: (Taxe d'habitation) = taux voté	10,11 / base d'imposition	164 200 produit =	16 601€
TF: (Taxe Foncière Bâti) =	4,68 / base d'imposition	1 583 000 produit =	74 084€
TF: (Taxe Foncière non Bâti) =	12,38 / base d'imposition	10 900 produit =	1349€
CFE: (Contribution Foncière des Entreprises)	9,99 / base :	1 991 000 produit =	198 901€

Produit fiscal attendu de la fiscalité directe locale = 290 935€

Total dotations : (CVAE + IFER+ taxe additionnelle FNB + allocations compensatrices) = 54 222€  
Fond national de garantie de ressources déduit par l'Etat au profit du GIR : **soustraire - 134 862€**  
Produit fiscal restant au budget = 210 295€  
Fond de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales : **soustraire - 9089€**  
= 201206€

De nouveau en 2014, notre commune inscrira au budget primitif l'enveloppe consacrée à la démostration. Cette compétence et cette dépense n'ont pas été retenues par la nouvelle communauté de communes.

## Quelques chiffres sur les investissements réalisés en 2013.

Le renouvellement de la débroussailleuse utilisée pendant 23 ans a été décidé pour **522€**.  
Les achats d'une auto-laveuse à batterie pour le nettoyage de la salle des fêtes pour **2520€** et d'une plus adéquate pour les locaux de la maison des associations pour **1628€** ont été décidés.



Un alcoborne (éthylotest) a été fixé dans le hall d'entrée de la salle des fêtes pour un montant de **2497,25 € (ci-contre)**.

De même un support sécurisé et chauffé a reçu le défibrillateur qui était entreposé dans le local pompiers. Il est fixé sur la façade près de l'entrée de cette même salle recevant du public. Coût : **687,70 €**.



La fermeture de l'ancien préau a été décidée pour **9500 €** afin de louer un local sécurisé qui permettra des rassemblements familiaux.

Un abri et un conteneur de 500 litres ont été installés sur une dalle pour recevoir les déchets lors des locations de la salle des fêtes pour **2093€ + 1555,53€ + 462,85€**.

Soit : **4111,38 €**



La peinture des volets de la maison des associations a été réalisée pour **6024,31€**



Le remplacement de trois éclairages prescrits par les textes a été décidé, car la lumière pollue le firmament (grenelle II de l'environnement), ceci pour un montant de **1149€**.

La mise aux normes des poteaux d'éclairage recevant des illuminations a été réalisée pour **6077,46€**. Deux nouvelles illuminations, pour remplacer celles abimées par les coups de vent répétés de ces dernières années, ont été acquises pour **681,72€**.

Pour sécuriser la sortie de l'église, le soir, un éclairage avec détection a été installé. L'affichage des offices est mis à jour chaque semaine.

EM/JPB.



# COMMUNAUTE de COMMUNES

## Le Mot du Président

De la Moivre à la Coole, c'est le nom auquel désormais nous allons devoir nous habituer, de notre nouveau territoire. Les Communautés de communes du Mont de Noix, de la Vallée de la Craie, de la Guenelle et de la Vallée de la Coole disparaîtront le 31 décembre 2013 suite à leur fusion qui donnera naissance le 1er janvier 2014 à la

## **Communauté de Communes de la Moivre à la Coole.**

L'assemblée des 4 anciens conseils communautaires assurera la gestion de la nouvelle Communauté de Communes jusqu'aux élections de mars 2014. Le siège de la nouvelle Communauté sera installé dans les locaux disponibles à l'étage de la mairie de Saint Germain la ville.

Vingt cinq communes, 6600 habitants, 50 employés intercommunautaires, des compétences dans les domaines : scolaire avec 4 groupes scolaires, périscolaires et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, de la jeunesse et hors temps scolaire avec des animateurs, de l'environnement avec le SPANC pour la rénovation et l'entretien des ANC, de l'eau avec la reprise de la compétence qui était parfois encore exercée par des communes ...

Quatre années de travail, de réflexion, de réunions, de recherches, de rencontres viennent de trouver leur aboutissement avec l'arrivée à Pogny depuis l'automne de 2 médecins à temps partiel et d'un médecin à temps plein. L'accès aux soins dont nous avons craint la disparition sur notre territoire semble à nouveau être satisfaisant. Les professionnels de santé souhaitent désormais ne plus travailler seuls, leur regroupement au sein d'une maison de santé conditionne aujourd'hui l'offre de soins. La nouvelle communauté devra réaliser cet investissement le plus rapidement possible et les 4 Communautés de Communes ont déjà donné leur accord de principe à cette réalisation.

Le projet de gymnase sur le site du pôle scolaire est en cours, le résultat du concours d'architecture sera connu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014. Sa construction devrait être achevée dans un délai de 2 ans et permettre la pratique des sports aux scolaires et aux associations dans de meilleures conditions.

La rénovation des ANC sur la base du volontariat débutera en 2014 avec l'aide des subventions de l'AESN (L'Agence de l'Eau du Bassin de Seine Normandie) à hauteur de 60% d'un coût maximum de 10 000€. C'est un juste retour des choses puisque les subventions de l'Agence de l'eau ne sont que le reversement des taxes qu'elle prélève sur le montant des factures d'eau des habitants.

Président depuis sa création de la CCVC, j'ai essayé avec mes collègues Vice-présidents et l'ensemble des élus des trois conseils communautaires qui se sont succédés d'apporter à notre territoire les équipements et les services permettant d'en faire un pays où il fait bon vivre tout en conservant une fiscalité acceptable par tous. Au terme de ces années, à l'heure de la fusion, nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé sur le territoire de la Vallée de la Craie : pôle scolaire, activités mises en place pour les jeunes, micro-crèche, actions dans le domaine de l'environnement...L'augmentation importante de la population sur notre territoire est la preuve de son attractivité.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce résultat, élus et collaborateurs de la CCVC dans un climat de confiance et de solidarité.

A quelques jours d'une nouvelle année, je vous souhaite à tous une excellente année 2014 et je formule des vœux pour que notre nouvelle communauté soit à son tour un moteur pour le développement et de la Qualité de vie dans ses 25 communes qui la composent.

René Schuller

## École primaire de la vallée de la craie

Chemin des écoliers, 51240 Vésigneul sur marne.  
Directrice : Mme HINSINGER  
Téléphone: 03 26 64 39 68  
mail : « ce.0512046x@ac-reims.fr. »

### Horaires et tarifs :

#### Bus :

Départ place René Fray :  
Aller : 8h20  
Retour : 16h40



#### Ecole :

8h40 à 11h50

l'accueil du matin se fait dans les classes de 8h40 à 8h50 pour les élèves de maternelle.  
13h10 à 16h20

l'accueil de l'après-midi a lieu dans la cour ; de 13h10 à 13h20 pour les élèves des cours élémentaires et de 13h10 à 13h30 pour les élèves de maternelle.

Les enfants de la petite section de maternelle sont accompagnés jusqu'au dortoir à 13h10.

#### Garderie :

0.50 €/j le matin et 0.50 €/j le soir  
De 7h30 à 8h20 pour tous les élèves de maternelle.



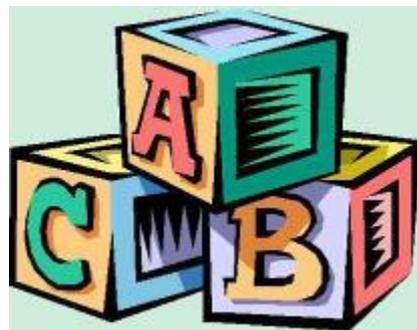
De 16h20 à 16h30 Gratuit pour tous les élèves.

De 16h30 à 18h00 sauf pour les enfants de C.P et C.E.1 régulièrement inscrits à l'étude surveillée.

#### Etude surveillée : 0.50 €/j

Pour les élèves de C.P et C.E.1  
De 16h20 à 16h30 gratuit.  
De 16h30 à 18h00 au tarif en vigueur.

Pour la garderie et l'étude, après 18h les retards seront facturés de 6€ par tranche horaire de 30 minutes.



#### Cantine : 3,50 € le repas.

Forfait mensuel d'accès : 5 € pour les factures mensuelles de moins de 5 €.

#### Service périscolaire :

Tel : 03.26.67.97.08

Site internet : [ccvc.homeip.net](http://ccvc.homeip.net)

Mail : [ecolevesigneul@wanadoo.fr](mailto:ecolevesigneul@wanadoo.fr)

Pour s'inscrire ou se désinscrire des services périscolaires.

L'école accueille cette année 245 élèves sur 10 classes ; 89 enfants en maternelle et 156 en primaire.

	<b>Enseignant</b>	<b>Classe</b>	<b>Effectif</b>
<b>Cycle</b>	Mme BRODIN	P.S	30
<b>1</b>	Mme THIEBLEMONT	M.S	27
	Mme ROBIN	M.S/G.S	6+20 = 26
<b>Cycle</b>	Mme HERMANT	G.S/C.P	6+18 = 24
<b>2</b>	M. CAMUS	C.P/C.E.1	9+17 = 26
	Mme CHARLIGNY	C.E.1	25
<b>Cycle</b>	Mme HINSINGER/Mme GAUTHIER (1/2 temps)	C.E.2	23
<b>3</b>	Mme BESSAC (80%) et Mme ROSSIGNOL	C.E.2/C.M.1	6+16 = 22
	Mme FOLLIET (75%) et Mme ROSSIGNOL	C.M.1/C.M.2	14+7 = 21
	M. MATHE	C.M.2	21

**Enseignante non chargée de classe:**

Mme BRIGNOLI : maître E (R.A.S.E.D.-aide pédagogique) ; prise en charge de quelques élèves pour lesquels des difficultés ont été décelées en co-intervention avec l'enseignant.

**A.T.S.E.M. (personnel C.C.V.C.) :**

Mme FAÛL, Mme HISETTE, Mlle GUETTEMAN.

**RESPONSABLE SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE :**

Mme RENARD.

**EMPLOI de vie scolaire :**

Mme RICHART : - Assistance administrative au profit de la directrice.  
- Aide à la documentation.

**AUXILIAIRE de vie Scolaire pour l'intégration individualisée des élèves handicapés :**

Mme RENAUD : aide à la scolarisation des élèves handicapés ; actuellement 12h effectuées auprès de 2 élèves de C.E.2.

**ENSEIGNANTES RETRAITEES :**

Mmes JAQUET, COURTOT, PRIEUX, APPERT : interventions ponctuelles dans les classes pour aider aux différents décloisonnements et alléger les groupes classe en informatique ou autre.

**EDUCATEUR SPORTIF:**

Jérémy FRINOT : l'agrément renouvelé par l'Education Nationale permet son intervention auprès de 4 classes de cycle 3 en EPS tout au long de l'année.

**PERSONNEL PERISCOLAIRE :**

Mmes LEONE, BAILLA, GUAY, L'HOMME, CHARLIER, RAULIN, Mlle FAÛL, Mlles HOGUET ET GALLO : avec comme tâches : la restauration, les garderies, la surveillance des élèves pendant le temps périscolaire et l'entretien des locaux.

**SK**

### Info :

- ENT (espace numérique de travail) : tous les élèves et leurs parents peuvent se connecter à l' ENT avec un identifiant et un mot de passe qui leur sont propres.

<https://www.itslearning.com/Index.aspx?CustomerId=1867>

Certains messages sont diffusés par mail, consultez régulièrement la boîte de réception.

Cet outil est payant et financé par la CCVC, il est souhaitable de l'utiliser sinon il sera arrêté. « M. SCHULLER »

- Pour les intempéries :

<http://www.marne.fr/index.php/public/Vivre/Mobilite/Infos-route2>

<http://www.vitici.fr/vitici/route/vueTrafic>

- Vous recherchez une assistante maternelle :

[www.assistante.maternelle.marne.fr](http://www.assistante.maternelle.marne.fr)

- Quelques sites qui peuvent être utiles :

<http://www.internetsanscrainte.fr/>

<http://www.jeunes.cnil.fr>

( la CNIL est la commission nationale de l'information et des libertés).

<http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/>

### Vacances scolaire :

**Noël : du 20 décembre 2013 après la classe au 6 janvier au matin.**

**Hiver : du 21 février 2014 après la classe au 10 mars au matin.**

**Printemps : du 18 avril 2014 après la classe au 5 mai au matin.**

**Été : 4 juillet 2014 après la classe.**

**Rentrée : le 1er septembre 2014 au matin**

**Toussaint : du 17 octobre 2014 après la classe au 3 novembre au matin.**

**Noël : du 19 décembre 2014 après la classe au 5 janvier 2015 au matin.**

### Horaire Bus Collège et Lycée

Départ et Arrivée à l'arrêt bus rue Simone Veil :

**Collège** : départ 7h25 tous les jours ; retour 17h40 lundi mardi jeudi et vendredi et 12h20 le mercredi.

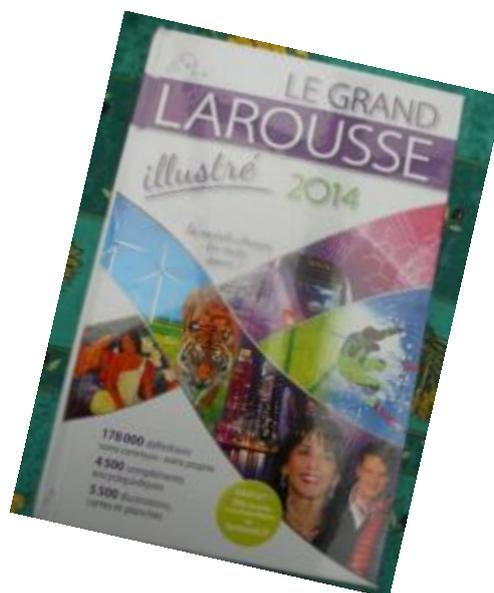
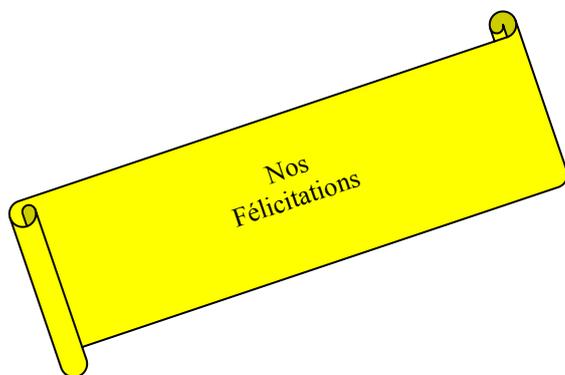
**Lycée** : départ 7h05 tous les jours ; retour 18h45 lundi mardi jeudi et vendredi et 12h42 le mercredi. et samedi.

## Manifestation sympathique à la CCVC

Deux élèves d'Omev : Léa Buvat et David Collot étaient conviés pour recevoir dans l'école le 6 septembre dernier un dictionnaire version 2014 pour leur passage en 6<sup>ème</sup>.

L'effort financier est consenti par la CCVC pour aider ces élèves à réussir de brillantes études.

Bonne année scolaire à tous.



**Les élèves présents de la CCVC en possession de leur «dicos version 2014».**

## INAUGURATION de la SALLE DES FÊTES



La pluie s'étant invitée, le ruban tricolore a été coupé à l'intérieur par le Secrétaire Général de la préfecture de la Marne Francis Soutric, le député Charles Amédée De Courson, Le Sénateur Yves Detraigne, le président de la CCVC René Schuller, le Maire Honoraire Jean Perrault, le Maire Jean-Paul Brignoli. Dans la salle, l'architecte Romain Eudes, les Artisans, les Membres du Conseil Municipal, de nombreux invités dont Monsieur l'Abbé Grégoire Herman et la population entouraient les élus.



Après les discours et la projection d'un diaporama sur le déroulement des travaux une aubade de l'EMIM et de l'Harmonie des enfants de la Marne a été appréciée, merci à tous.

**JPB**

**TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES**  
**approbation du Conseil Municipal du 24 juin 2013**

MAJ 24/06/2013

	HABITANTS			EXTERIEURS		
	GRANDE SALLE	PETITE SALLE	LES 2	GRANDE SALLE	PETITE SALLE	LES 2
<b>HORS WEEK</b>						
<b>END</b>						
<b>VIN</b>						
<b>D'HONNEUR</b>	130,00 €	60,00 €	190,00 €	260,00 €	120,00 €	380,00 €
<b>9H-18H</b>						

<b>WEEK END</b>						
<b>VENDREDI</b>						
<b>9H00=&gt;LUNDI</b>	230,00 €	100,00 €	330,00 €	360,00 €	180,00 €	540,00 €
<b>9H00</b>						
<b>JOURNEE</b>						
<b>SUPPLE-</b>	130,00 €	60,00 €	190,00 €	260,00 €	120,00 €	380,00 €
<b>MENAIRE</b>						

**CHEQUE DE CAUTION** 600,00 €

**MONTAGE DE LA SCENE** 100 €

<b>LOCATION DU PREAU</b>	<b>HABITANTS</b>	<b>EXTERIEURS</b>
	30 €	50 €

**TARIF INDICATIF D'UN PANNEAU RADIANT PLAFOND**  
**TARIF INDICATIF DE LA CARTE D'ENTREE**

# REGLEMENT DE LA SALLE DES FETES D'OMEY

ATTENTION UN LIMITEUR DE NIVEAU SONORE PAR COUPURE EQUIPE CETTE SALLE, il convient de baisser le son immédiatement en cas d'alerte, sous peine d'une coupure complète, voir notice jointe. **Les fumigènes sont interdits. (En raison du risque de déclenchement de l'alarme incendie).**

Quelques consignes Le présent règlement peut être modifié à tout moment par le Conseil Municipal

Salle non-fumeur, selon la législation en vigueur.

Les thermostats sont pré-réglés, merci de ne pas en forcer le fonctionnement.

Si vous faites appel à une entreprise extérieure pour cette location, à la remise des clés, vous êtes seul responsable de l'ouverture des lieux. (loueur de vaisselle, traiteur....)

Les amis nos animaux ne sont pas admis dans cette salle.( mesure d'hygiène)

**Renseignements utiles** : effectif maximal autorisé 219, salle de réunion 50

Vous disposez du téléphone pour la sécurité

Sapeurs pompiers : **18, portable 112**

EDF dépannage : **03.26.74.51.28**

SAMU : **15**

Gendarmerie Vitry la ville : **17**

CG Eau : **0810.463.463**

## Responsable de la salle :

Le responsable de la salle vous **remettra les clés contre un chèque de caution de 600 Euros à l'ordre du Trésor Public et après avoir effectué ensemble un état des lieux** en 2 exemplaires ; celui-ci vous sera rendu dès la restitution des clés et un nouvel état des lieux n'engageant aucune remarque.

## A votre disposition aussi :

Une cuisine (2 chambres froides, une cuisinière, un lave-vaisselle, un congélateur, une grande table)

Un bar réfrigéré, une machine à glaçons, deux tables roulantes, 2 fours de maintien à température.

110 chaises, 40 plateaux de tables rectangulaires (4 personnes par plateau), 8 plateaux d'angles et 4 plateaux de 2 personnes. 10 Tables rondes de 8 personnes.

## Vous êtes priés :

De ne pas toucher aux dalles chauffantes du plafond, (500€)

De laisser un passage devant les issues de secours,

**De laisser les tables en place pour l'état des lieux de sortie**

**De rendre la ou( les) salle(s) balayée(s)**

**De nettoyer les toilettes, l'arrière bar, le bar et la cuisine.**

**De restituer cette salle dans son état initial** : murs sans salissure, ni rayure, ni adhésif collé ou punaise.

(des câbles tendus sont à disposition dans la salle pour la décoration)

**De ne pas utiliser d'abrasif sur aucune surface (cuisine et bar)**

De ne pas occasionner de tapage nocturne vis-à-vis des riverains de la Salle des fêtes. (départ convives)

D'évacuer tous déchets à l'aide de sacs poubelle suffisamment solides et correctement fermés dans le **conteneur mis à votre disposition à l'extérieur de la salle.**

De déposer les verres dans la benne de récupération prévue à cet effet, ou de les emporter

De vérifier la fermeture des issues de secours, des portes, des fenêtres, de l'eau, la coupure des appareils ménagers de cuisson et des éclairages **avant votre départ.**

## Ne seront pas fournis

Nappes, vaisselle, sacs poubelle, autres mobiliers, produits d'entretien, papier toilette.

## Quelques mesures

salle : 175 m2

table = 1m20 X 0.80m (soit 4 personnes par table)

table ronde pour 8 personnes diamètre 180

Afin de rendre cette salle toujours accueillante signalez-nous les défauts et améliorations que nous pourrions envisager.

Bonne manifestation.

MAJ le 02/09/2013

## - La Vie Associative -

### Centre Culturel Laïque -

#### Rétro sur les activités 2013

##### Galette des rois 11 janvier 2013

Une quarantaine de personnes sont venues déguster la galette des rois autour du verre de l'amitié, reines et rois ont été couronnés.



##### Rallye 16 juin 2013

Après un petit déjeuner offert par l'association, 6 voitures démarraient, accompagnées par le beau temps, pour un circuit concocté par Valérie et Caroline. A l'arrivée, ces enquêteurs d'un jour ont été accueillis par un apéritif bien mérité suivi d'un barbecue auquel ont participé 31 personnes. Emmanuelle et Laurent, nos Sherlock Holmes du jour, devront l'an prochain trouver un parcours et des énigmes tant attendus par tous.



## Concours de pétanque 20 juillet 2013

Sous un soleil de plomb, ce samedi après-midi, 19 équipes en doublette se sont rencontrées, de l'eau, de l'eau réclamaient ils !

Patrice et Quentin ont rempoté ce concours suivis par Sonny et Kévin puis par Alex et Damien.



## Vide grenier 2013 : version 3

Le rituel s'est installé, et s'installera en 2014. Les habitués chineurs ont fait preuve de persévérance et sont encore venus nombreux à Omev malgré le temps chagrin du matin. Quant aux exposants, ils ne sont pas seulement d'Omev mais commencent déjà à réclamer "leur" place d'une année à l'autre. Que dire des bénévoles qui courent toute la journée et tôt le matin pour rendre cette animation

réussie, merci à eux !



EV, GI



## Repas dansant 19 octobre 2013

Une bonne choucroute cuisinée par l'équipe des Tilleuls de Vitry- la- Ville, un DJ, Fiesta Music, on ne change pas une équipe qui gagne ! Vous rajoutez Johnny (un faux bien sûr), vous mélangez le tout et vous avez 104 personnes qui passent une excellente soirée et qui dansent jusqu'à tard dans la nuit.



## Halloween 31 octobre 2013

Des sorcières, des monstres de toutes sortes, ils étaient plus de 30 à parcourir les rues du village en quête de sucreries, prêts à jeter des sorts à qui ne leur ouvrirait pas sa porte. A leur retour, un goûter les attendait, ainsi qu'un apéritif pour les parents.

Merci à tous pour l'accueil que vous leur avez réservé, ainsi qu'aux pompiers et aux bénévoles qui les ont accompagnés tout au long de ce parcours.



## Concours de belote 9 novembre 2013

Après midi convivial pour ce concours de belote en individuel, remporté par Jean-Marie avec 7374 pts et qui est reparti avec un cuiseur malin 10 en 1, 2<sup>ème</sup> Sylvie 7352 pts a gagné une tablette tactile, 3<sup>ème</sup> Patrick 7290 pts s'est vu remettre un fresh express. Tous les participants, 33 seulement, sont repartis avec un lot.



MO Photos MO, GI, SK.

### Beaujolais nouveau 23 novembre 2013

L'arrivée du beaujolais nouveau a réuni 50 convives, la bonne ambiance était de rigueur, charcuterie, salade, fromage, pâté croute et bien sûr beaujolais, voila les ingrédients nécessaires pour réussir un pur moment de convivialité.



### Marché de Noël 30 novembre 2013

De bonne heure et de bonne humeur, telle était la devise pour 37 personnes au départ vers le marché de Noël à Paris sur les Champs Elysées, où tous ont pu admirer cette merveilleuse avenue, son marché de Noël et ses magasins.



## Section Informatique

- Pour la troisième année consécutive l'Association du Centre Culturel Laïque d'Omey ouvre la section informatique. Cette section est ouverte à toute personne adulte adhérent au C C L.
- 10 animateurs et Co-animateurs bénévoles transmettent deux fois par semaine leur humble savoir à deux groupes de 17 personnes d'Omey et des alentours : Pogny, Vésigneul-sur-Marne, Chepy, St Germain-la-Ville, La Chaussée-sur-Marne, Songy, St Martin-aux-Champs, St Amand-sur-Fion, Faux-Vésigneul, Ablancourt, Mairy sur Marne, Sarry, Soude, Courdemanges, Châlons-en-Champagne et St Memmie, ce qui dépasse largement le cadre de la commune et de la communauté de communes.
- Pour sa troisième rentrée, soit octobre 2013, l'effectif est toujours au complet et il nous a fallu malheureusement refuser du monde.

### L'organisation est ainsi définie :

- **1er groupe : Groupe premier pas** (appelé aussi débutants).

**Objectif :** Donner les bases informatiques, bureau, clavier, souris .Aller sur internet, télécharger et installer des logiciels gratuits, utiliser une messagerie, appréhender le traitement de texte et le tableur avec libre office.

- **2e groupe : Groupe Photos**

**Objectif :** Retoucher des photos, fabriquer des gifs animés avec des logiciels gratuits comme Windows essentiel, Photo filtre, Unfreeze etc ... La finalité étant de fabriquer un diaporama avec des chapitres pouvant être lus sur un DVD de salon.

Le cours est assuré par un animateur avec l'aide de supports papier et de la vidéo projection sur écran.

- Les cours se passent dans une des salles de classe de l'ancienne école d'Omey.
- Chaque personne travaille sur un Pc individuel équipé du Système XP pro ainsi que de tous les logiciels gratuits cités plus haut.



## **EV. Photos GI**

## INFO 18 POMPIERS D'OMEY

### La vie du C.P.I. d'Omey et de son Amicale



La nouvelle intercommunalité prendra en charge les montants des contingents incendie collectés par le SDIS (Service Départemental des Services et des Secours).

A l'issue de la manifestation du onze novembre, Jean-Baptiste MAITROT a reçu l'attestation de stage qui sanctionnait la formation FI SAP- module A qui s'est déroulée à la caserne Marchandeaup au CSP REIMS le 6 juillet 2013. **JPB**



### Allez l'UAS d'OMEY !

Depuis les restructurations territoriales notre CPI s'est retrouvé sur le banc des remplacés. Désormais les soldats du feu feront bon ménage avec les chevaux de bois jusqu'à nouvel ordre. UAS = unité d'assistance et de sauvegarde. Garde à vous ! A vous de participer ! Vous, le nouvel arrivant à qui l'invitation est lancée sans pression mais avec l'art de la convivialité. Une tenue d'assistant vous tend les bras puisque la lance à incendie vous permettra de rester les mains libres, prêtes à servir tout concitoyen en mal de vivre. Je vous propose de suivre la démarche suivante : engagement possible dès l'âge de 16 ans avec le consentement des parents ou tuteurs légaux sous réserve d'un passage devant la visite médicale du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne à Fagnières, pour la définition de l'aptitude à rendre service à la communauté d'Omey. Cette visite équivaut à un bilan de santé avec radio pulmonaire, électrocardiogramme et analyse de sang, ainsi que la présentation du carnet de vaccinations. Pour les protections antivirales il est obligatoire de subir les 3 piqûres relatives à l'hépatite B. Suite à la procédure de recrutement, la candidature doit être présentée devant le comité consultatif communal pour approbation. Un dossier de demande de couverture des risques liés à l'activité est alors envoyé par monsieur le Maire à l'Union départementale des Sapeurs Pompiers de la Marne afin de pouvoir effectuer les premiers pas dans le service de l'Unité d'Assistance et de Sauvegarde sur le territoire de la commune d'Omey. Pour cette année 2013 les interventions des pompiers d'Omey se sont soldées par un seul nid de frelons et deux interventions avec le centre de secours de la Chaussée sur Marne pour secours à personnes, ainsi que les vérifications des moyens hydrauliques pour le combat du feu. Le 31 octobre passé fut encore l'occasion d'accompagner le groupe de chasseurs de bonbons de la manifestation d'Halloween afin que la sécurité soit de paire avec l'obscurité. Souhaitons la recrue effective de quelques nouveaux pompiers pour l'exercice 2014 ! Des pourparlers sont en cours d'engagement. Les pompiers d'Omey vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année. **FG**

**Omey recherche des volontaires pour renouveler le Corps des sapeurs pompiers. Vous êtes intéressé, renseignez-vous auprès du Chef de Corps ou de M. le Maire.**

- Les activités communales -

Repas des aînés : 7 Juillet 2013 chez Patrick et Michèle Caby



De gauche à droite : Louis Hance doyen, Renée Mille vice-doyenne, Cécile Patat doyenne, Paul Cossenet Vice- doyen.

8 mai



14 juillet : Fête Nationale



11 Novembre



JPB

**- Les activités communales -**  
**Barbecue communal du samedi 1<sup>er</sup> juin 2013**



Absent depuis six mois, le soleil a rayonné pour cette manifestation pour le plus grand plaisir des participants qui ont partagé une journée jugée par tous conviviale et réussie. Quelques moustiques et la fraîcheur de la nuit n'ont pas entamé l'ambiance. Merci aux membres du conseil municipal et autres bénévoles qui ont mis la main à la tâche pour une cuisson à point ceci pour des palais connaisseurs.

**JPB**

## Pâques 9 avril 2013

Les enfants d'Omev ont ramassé les œufs de Pâques déposés par les cloches dans la cour de l'ancienne école du village. Ils ont partagé leurs trouvailles avec plaisir et ont été ravis des sujets supplémentaires qui leur ont été offerts.



## Noël communal 20 décembre 2013

Le père Noël est venu les bras chargés pour les enfants d'Omev, en plus de leurs cadeaux ils ont profité d'une assiette et d'un petit sac plein de friandises. Pour les parents le verre de l'amitié a été dégusté, le tout dans la joie et la bonne humeur.



## Infos diverses et pratiques

Sortie à **Paris au Palais du Luxembourg** proposée par M. le Maire à l'**amicale des retraités Omya**.

Le 14 mai dernier, le groupe conduit par Daniel Briand, Président de l'association, a été accueilli au Sénat par Françoise Férat et Lindy Pollet- Lhôte sa collaboratrice parlementaire.



Lors de la visite guidée du Palais une photographie dans le grand escalier en présence des sénateurs Françoise Férat, maire de Cuchery et conseiller général et René Paul Savary, Président du Département a été réalisée.

Au cours du déjeuner dans le salon Pourpre le Sénateur Yves Detraigne, maire de Witry les Reims et Président des maires de la Marne est venu saluer les Marnais.

Les retraités conserveront un excellent souvenir de cette sortie. Merci aux élus d'avoir permis la découverte de ce palais de la République.



Au Sénat : M. le Maire, Françoise Férat et René Paul Savary

Une **Micro-Crèche « A L'Aube des sens »** est ouverte à Saint Germain la Ville.



5 Grande rue  
51240 St Germain la Ville  
(dans l'ancienne poste face à la Mairie)

Contact : Sophia PICHONNIER  
1, rue de Lille  
08300 Neuflyze

Tél : 03 24 39 02 78  
Port : 06 20 43 81 65



JPB

## Infos diverses et pratiques

### **RAPPELS dossiers obligatoires :**

#### **PAVE :**

Le «Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics » (PAVE), de la commune a été réalisé et déposé à la Préfecture de la Marne en 2013 et n'a fait l'objet d'aucune remarque. Il est à noter que sans ce nouvel outil aucune subvention ne serait accordée aux communes qui souhaiteraient faire des travaux ou réfections de voiries communales.

#### **IL EST OBLIGATOIRE pour chaque commune.**

Ce dossier est consultable à la mairie aux heures d'ouverture au public.

La commune d'Omey peut désormais envisager de programmer des travaux sur ses voiries en tenant compte des recommandations et des nouvelles normes à appliquer.

#### **PCS et DICRIM :**

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), obligatoires eux aussi pour chaque commune sont en phase d'achèvement et ont été déposés à la préfecture en décembre 2013.

Ces documents ont vocation à organiser les secours en cas de problèmes majeurs sur le territoire d'Omey : qui fait quoi, comment et dans quel ordre....

Des conventions ont été signées avec :

- la Croix Rouge Française en ce qui concerne l'organisation, le matériel et les bénévoles,
- le magasin Intermarché de Pogny en ce qui concerne les aliments et fournitures de première nécessité,
- et la Société Omya en ce qui concerne le besoin de bâtiments ou sanitaires pour l'aide aux victimes.

De nombreuses personnes d'Omey se sont d'ores et déjà portées volontaires dans le cadre de ce plan de secours, et la municipalité les remercie ici vivement. Si de nouvelles personnes souhaitent s'inscrire, elles peuvent le signaler au secrétariat de la mairie. Dès sa validation le document sera consultable en mairie également. Il est prévu qu'une réunion d'information ait lieu à la salle des fêtes. Vous en serez prévenus dès que tout sera organisé. **EV**

### **Le DICRIM**

Le DICRIM, s'appuie sur le dossier départemental des risques majeurs élaborés par le préfet et il recense les risques majeurs auxquels la commune peut être exposée.

Un risque majeur se caractérise par sa gravité, le nombre important de victimes et ses conséquences sur l'environnement.

Les différents risques majeurs sont : - **le risque industriel** entraînant des conséquences graves pour le personnel, la population, les biens et l'environnement.

- **le risque transport de matières dangereuses**, suite à un accident se produisant par voie routière, ferroviaire, navigable, par canalisations (pipe-line).

- **les risques météorologiques** : tempête ou vents violents orages, fortes précipitations, verglas et neige importants, grand froid, canicule.

A OMEY l'alerte sera donnée à la population par les annonces radio, par mégaphone, par le tocsin de l'église, en porte à porte.

Consignes à respecter :

- Ecoutez la radio afin d'être informé (France Bleu Champagne, France Inter) (Prévoir si nécessaire Piles ).

-Ne pas téléphoner afin de laisser le réseau libre aux secours, ne pas fumer : risque d'explosion.

-Ne pas aller chercher les enfants à l'école ni à la garderie : ils sont sous la protection des enseignants et du personnel intercommunal qui respectent les consignes.

- Se confiner : fermer les portes et fenêtres et obstruer à l'aide d'adhésif et de linge humide pour éviter la pénétration de gaz toxiques.

-Eviter les déplacements, mettez vous à l'abri dans un lieu sûr si vous êtes dans la rue.

- Couper l'électricité, le gaz et l'eau.

- Soyez solidaire de votre voisinage.

L'hiver en cas de neige vous devez nettoyer vos trottoirs, vous êtes responsable en cas d'accident.

**L'alerte : 18 depuis un poste fixe ou 112 avec un mobile. JPB.**

## Infos diverses et pratiques

**Fleurissement 2013** : la commission départementale conduite par Hubert Arrouard, conseiller Général, s'est rendue dans notre commune le quatre juillet à 8h30 pour évaluer le travail dans les propriétés proposées.



## **Journées du Patrimoine : 15 septembre 2013**



Pour cette manifestation culturelle 2013, le thème retenu était l'art et l'histoire. De nouveau des volontaires passionnés dans les cinq villages, comme l'an passé, se sont mobilisés. Nous avons travaillé à Omezy sur la présentation de reproductions de cartes postales et l'évolution de notre village. Vous avez pu découvrir six panneaux différents sur les maisons et ouvrages disparus, sur l'évolution de l'entreprise Omya. Ce travail, mis en place grâce à la collection personnelle rassemblée depuis de nombreuses années par M. le Maire a aussi été exposée lors de l'ouverture de la licence IV. Des films préparés par Gérald INNS et M. le Maire, ont été projetés entre 10h et 18h ; Thierry GIGNON est venu aider pour maintenir l'ouverture de l'église afin de vous accueillir. Lors des vœux, en janvier dernier un calendrier comportant ce type de reproductions a été remis à tous les présents. Vous souhaitez apporter votre aide pour ce type de manifestation, rapprochez vous de la mairie.

### **VALIDITE de la CARTE d'IDENTITE**

Le décret du 18 décembre 2013 a modifié la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) **pour les majeurs. Renseignements en mairie...**

**JPB**

## Infos diverses et pratiques

### OUVERTURE LICENCE IV du samedi 21 septembre 2013



Dans la salle des fêtes totalement mise aux normes et ayant reçue le feu vert de la commission de sécurité départementale la veille pour son ouverture au public, les élus et Madame Champagnac, employée communale vous ont accueillis au bar et dans le même temps vous était proposée une exposition de copies de cartes postales sur notre village. Cette ouverture est nécessaire afin de conserver la dernière licence IV attachée à notre commune.

**Un rendez-vous est fixé le 2 février 2014 entre Omev et Pogny  
à 15 h 00 pour la commémoration de la bataille napoléonienne du  
3 février 1814.**



Sous l'initiative de Nicole Filaine, une exposition sera proposée dès le samedi, à la salle des fêtes de La Chaussée sur Marne de 14 à 18h sur cette bataille. Jean Collumeau habitant de notre village, retracera avec des soldats de plomb sur des cartes d'époque ces combats sur nos territoires. Différents ateliers vous seront aussi proposés ainsi qu'aux enfants afin que vous puissiez vous réapproprier l'histoire guerrière locale. (Voir programme distribué).

La mort de ces combattants et la contribution laissée par les habitants d'hier, ne doivent pas être oubliées.

Ce monument a été inauguré par l'Abbé Favre le dimanche 30 avril 1911 et des articles sont parus dans le journal de la Marne le 2 mai 1911.

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

**Rappel :** Comme paru dans le bulletin cantonal N°11 de février 2012, un service de conciliation juridique est proposé par Jacques DEBROYE en la mairie de Courtisols depuis 2011.

**Contact au secrétariat de la mairie de Courtisols au 03 26 66 60 13 pour rendez-vous.**

Le conciliateur de justice est un collaborateur de la justice qui après avoir prêté serment devant le premier Président de la Cour d'Appel, exerce ses fonctions avec exactitude et probité. Il est tenu à l'obligation de réserve et de secret.

Le conciliateur est chargé de faciliter le règlement amiable des différends relatifs à des litiges civils comme par exemple : litiges entre propriétaire et locataire, entre voisins, en matière de consommation, avec des fournisseurs de services, et la suite...

En revanche il ne peut intervenir dans les affaires concernant l'état des personnes, le droit de la famille (divorce...) ou des litiges avec l'administration.

Les modalités d'exercice de la mission : pour concilier les personnes, il est proposé une ou plusieurs réunions, pour écouter les arguments des parties, d'abord l'une après l'autre puis ensemble si nécessaire. Toutes ces rencontres se font dans les locaux de la Mairie de Courtisols. Si cela est utile, il peut être envisagé de se rendre sur les lieux du désaccord. Dans certaines circonstances, il est également possible d'entendre des tiers. Le Conciliateur de justice peut être saisi directement :

- Par les personnes en conflit sans forme particulière et sans l'assistance d'un avocat,
- Par le juge d'instance ou de proximité dans le cadre d'une délégation de conciliation,
- Par le tribunal de commerce ou le tribunal paritaire des baux ruraux également par délégation.

**Jacques DEBROYE, conciliateur de Justice est au service des habitants du Canton de Marson. La prochaine permanence se tiendra le 12 février en mairie de Courtisols.**

## TELETHON DES SIX COMMUNES

Moncetz-Longevas, Chepy, St Germain la Ville, Vésigneul sur Marne, Pogany, Omev.

L'appel de Monsieur le Maire pour un coordinateur au sein de notre commune qui assurerait la participation et l'implication des Omyats et Omyates au profit du téléthon est resté vain.

Toujours dans l'attente de cette personne volontaire et dévouée pour cette cause, je vous informe que la somme de 4753,52€ est le résultat communiqué du téléthon de la vallée, du samedi 8 décembre qui s'est déroulé à Moncetz- Longevas. Merci pour vos dons et rendez-vous à Chepy le 6 décembre pour les 20 ans du téléthon de la vallée.

## ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

Mademoiselle Karen Paré, chargée du canton de Marson

**Contact** à la Circonscription de la Solidarité Départementale Châlons Rive Gauche, 18 rue du 372ème RALVF 51000 Châlons en Champagne. Tél : 03 26 65 18 82 ; courriel : [pareck@cg51.fr](mailto:pareck@cg51.fr)

**Permanence** chaque lundi de 10h00 à 11h00 à la mairie de Courtisols

## FACILITER L'AUTONOMIE POUR MIEUX VIEILLIR à domicile

**RAPPEL :** Une convention de partenariat entre la commune et l'association « Présence Verte » permet une installation avec remise de 50% sur les frais d'installation d'un appareil de téléassistance.

**Contact tél : 03 26 40 89 89– n° vert 0 800 00 89 89. Courriel : [pv08-51-55@presenceverte.fr](mailto:pv08-51-55@presenceverte.fr)**

## AUTORISATIONS D'URBANISME délivrées à Omev en 2013

Changement de porte et fenêtres:	rue Georges Brassens.
Ravalement de façade :	rue Georges Brassens.
Abris de jardin :	Impasse Oradour.
Abris de jardin :	rue de la Garenne.
Véranda :	rue Georges Brassens.
Sous bassement en briquettes :	rue Jean Jaurès.

## ASSISTANTES MATERNELLES Agréées

[www.assistante.maternelle.marne.fr](http://www.assistante.maternelle.marne.fr) ou bien vous renseigner en mairie. **JPB.**

# Ordures ménagères



DÉCHETTERIE SYMSEM SITUÉE À POGNY

## Déchetterie de l'Evroport

Horaires d'été	Mardi		Mercredi		Vendredi		Samedi	
Paire	Heur	Et	Heur	Et	Heur	Et	Heur	Et
Paire	14h	15h30	17h30	19h			9h	8h
Impaire	14h	15h30	17h30	19h	14h	15h30		

## Déchetterie de Aulnay/Marne

Horaires d'été	Mardi		Vendredi		Samedi	
Paire	Heur	Et	Heur	Et	Heur	Et
Paire	9h	12h30			14h	15h
Impaire	9h	12h30	14h	15h30	17h30	19h

## Déchetterie de Pogny

Horaires d'ouverture

Mardi	Jeudi		Vendredi		Samedi			
Heur	Et	Heur	Et	Heur	Et	Heur	Et	
9h	12h30	14h	15h30	19h	9h	15h30	4h	8h
		17h30	19h		13h30	15h30		

## Déchetterie de Vanault les dames

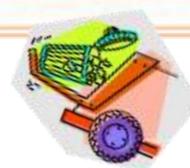
Horaires d'été	Mardi		Mercredi		Vendredi		Samedi	
Paire	Heur	Et	Heur	Et	Heur	Et	Heur	Et
Paire	14h	15h30	17h30	19h	14h	15h30		
Impaire	14h	15h30	17h30	19h			9h	8h
							13h30	15h30

Horaires d'hiver : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

## Déchetterie de Mairy/Marne

Horaires d'été	Mardi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Paire	Heur	Et	Heur	Et	Heur	Et	Heur	Et
Paire	14h	15h30	17h30	19h	9h	12h30		
Impaire	14h	15h30	17h30	19h			14h	15h
							17h30	19h

## Sortez vos poubelles le mardi



Le Symsem propose des composteurs à un prix très compétitif car commandés en grand nombre. Vous êtes intéressé, téléphonez au 03.26.71.19.28 ou par mail « symsem.adm@orange.fr ». Ce geste réduit les volumes véhiculés.

Pour trier, **vous manquez de sacs jaunes et transparents**, venez en retirer aux heures d'ouverture des permanences en mairie. JPB/EM.

## Gendarmerie de VITRY LA VILLE

03.26.67.74.44

en cas d'urgence, faire le 17

Horaires d'ouverture au public : (sous réserve de disponibilité)

Lorsque vous actionnez l'interphone, vous tombez sur un planton soit à Vitry la ville soit à Châlons en Champagne.



<b>Lundi</b>	08h00 – 12h00
<b>Mercredi</b>	14h00 – 19h00
<b>Jeudi</b>	14h00 – 19h00
<b>Samedi</b>	08h00 – 12h00

# ELECTIONS 2014

## Municipales - Communautaires - Européennes.

Les élections des conseillers municipaux et communautaires fixées les 23 mars (premier tour) et 30 mars 2014 (second tour) sont concernées par de nouvelles dispositions de la loi organique du 17 mai 2013.



### Comment sont élus les conseillers municipaux ?

Les conseillers municipaux sont élus au [suffrage universel](#) direct pour six ans. Il existe deux modes de scrutin aux élections municipales selon le nombre d'habitants :

Communes de moins de 1 000 habitants : scrutin majoritaire plurinominal à deux tours. Les candidats se présentent sur une liste, mais les bulletins de vote peuvent être modifiés par les électeurs ([panachage](#)).

- Communes de 1 000 habitants et plus : scrutin proportionnel de liste à deux tours. Les listes de candidats doivent respecter le principe de parité : elles doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme un homme.

**Seuil de scrutin :** le scrutin proportionnel de liste est abaissé de 3500 habitants à 1000 habitants et oblige à la parité.

Omey a 250 habitants donc la loi fixe à 11 les conseillers à élire.

**Obligation de dépôt de candidature :** cette loi introduit une obligation de candidature en préfecture pour l'ensemble des candidats.

**Seul les candidats déclarés en préfecture comptabiliseront des voix.**

**Le changement dans cette loi pour les élections communautaires :** les représentants d'Omey à l'intercommunalité sont fixés dans cette loi par l'ordre du tableau suite à l'élection du Maire et des Adjoints.

Pour les communes de plus de 1000 habitants le même jour que les élections municipales, se tiendront les élections des conseillers communautaires de la nouvelle EPCI ( Etablissement Public de Coopération Intercommunale ) selon le scrutin proportionnel de liste à deux tours et en respectant le principe de la parité homme/femme. Donc dans les communes de plus de 1000 habitants, les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire devront figurer sur deux listes distinctes, les seconds devant nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux. Les électeurs ne voteront qu'une seule fois, les deux listes devant en effet figurer sur le même bulletin de vote.

**Le jour du scrutin vous devrez vous présenter avec une pièce d'identité .**

C'est le gros changement pour les électeurs dans cette loi, quelque soit la strate de population.

**Elections Européennes :** les électeurs et électrices seront invités à voter le 25 mai 2014.

Votre information peut être complétée sur différents sites internet :

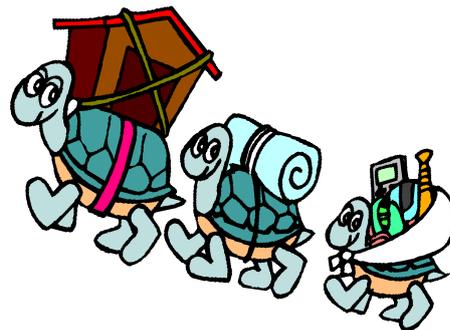
[www.vie-publique.fr/actualités/faq.citoyens](http://www.vie-publique.fr/actualités/faq.citoyens)

JPB

# NOS JOIES NOS PEINES

## Nouveaux venus à Omey en 2013

Famille LESHICK BENA  
M. et Mme VÊTU Eric  
M. BERTON Franck  
M. BEAUCREUX Aurélien et Mlle PINHO Laura  
M. LEBLANC Maxime et Mlle FILHOL Athina  
Mlle TRACHEZ Sandy  
M. GERGELY LASZLO  
Mme KAIKINGER Jennifer et URIANA Joseph



## DEPARTS



M. et Mme CORNET / GODBILLOT  
M. RAULT Clément  
M. CAREGNATO Julien et Mlle MESSEAU Pascaline  
Famille CANON/BUVAT

## NOS PEINES DECES 2013



M. XAXO-BUIGUES Michel 10 septembre 2013

### TRANSCRIPTIONS DE DECES 2013

Mme VIART Suzanne 23 août 2013

**Nous renouvelons nos sincères condoléances à toutes ces familles.**

## MARIAGES



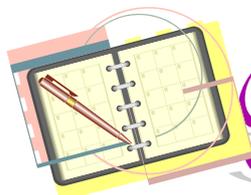
9 février 2013 Jean Paul Brignoli  
reçoit les consentement de  
Sandra GARCIA  
et Laurent ACERBIS

29 juin 2013 à 15h15 M. le maire  
reçoit les consentements de  
Mylène LEQUIEN et Steeve LEBLANC



Meilleurs vœux de bonheur et santé à ces mariés !!!

Le 29 juin 2013 à 18h00 NOCES DE DIAMANT.  
Le oui prononcé  
devant René FRAY maire, 60 ans auparavant,  
Daniel et Maryse BELOTTI l'ont renouvelé !!!



# Bloc Notes

<b>Vœux du Maire</b>	<b>4 janvier</b>
<b>Galette des Rois CCL</b>	<b>10 janvier</b>
<b>Campagne de France 1814 :</b>	<b>samedi 1<sup>er</sup> février 14h à 18h et dimanche 2 février 10h à 18h</b>
<b>Thé dansant CCL</b>	<b>9 février</b>
<b>Concours de belote CCL</b>	<b>8 mars</b>
<b>Conseil d'école du R.P.I.C. Vallée de la Craie</b>	<b>14 mars</b>
<b>Elections municipales (premier tour)</b>	<b>23 mars</b>
<b>Elections municipales (second tour)</b>	<b>30 mars</b>
<b>Horaire d'été</b>	<b>Avancé de + 1 h00 nuit du 29 au 30mars</b>
<b>Chasse aux œufs de Pâques (<i>Cour de l'ancienne l'école</i>)</b>	<b>21 avril</b>
<b>Vide Grenier CCL et ASPO</b>	<b>27 avril</b>
<b>Lions Club : ramassage de textiles usagés à déposer devant la salle des fêtes</b>	<b>4 mai</b>
<b>Armistice 1939/1945 :</b>	<b>Mercredi 7 mai Rassemblement place René Fray à 19h 00 7 mai</b>
<b>Sortie voyage Azannes CCL</b>	<b>17 mai</b>
<b>Elections européennes</b>	<b>25 mai</b>
<b>Barbecue de la commune</b>	<b>31 mai</b>
<b>Fêtes des voisins</b>	<b>7 juin</b>
<b>Rallye touristique CCL</b>	<b>15 juin</b>
<b>Kermesse école du RPIC</b>	<b>20 juin</b>
<b>Dernier conseil d'école rentrée 2014/2015 du R.P.I.C.</b>	<b>Vallée de la Craie à 18h: 27 Juin</b>
<b>Repas des Aînés « offert par la municipalité »</b>	<b>6 juillet</b>
<b>Fête Nationale rendez-vous à 11h place Renté Fray</b>	<b>14 Juillet</b>
<b>Concours de pétanque CCL</b>	<b>26 Juillet</b>
<b>Journées du patrimoine</b>	<b>14 et 15 septembre</b>
<b>Horaire d'hiver</b>	<b>retardé de - 1 h00 nuit du 25 au 26 octobre</b>
<b>Soirée dansante CCL</b>	<b>11 octobre</b>
<b>Halloween</b>	<b>31 octobre</b>
<b>Concours de belote CCL</b>	<b>8 novembre</b>
<b>Anniversaire de la victoire 1914/1918 : (à 11h)</b>	<b>11 novembre</b>
<b>Beaujolais nouveau CCL</b>	<b>22 novembre</b>
<b>Téléthon</b>	<b>7 décembre</b>
<b>Illuminations du Village</b>	<b>6/12/2014 au 5/ 01/2015</b>

# Quelques numéros utiles



	N° de Téléphone	N° Portable	N° Fax	Mail ou Site Internet
<b>Pompiers</b>	18	112		
<b>S.A.M.U</b>	15			
<b>Gendarmerie Nationale À Vitry la Ville</b>	17 ou 03.26.67.74.44			
<b>Centre Anti Poison Reims</b>	03.26.06.07.08			
<b>Toxicovigilance Reims</b>	03.26.78.48.21			
<b>Hôpital Châlons en champagne</b>	03.26.69.60.60			
<b>Micro-crèche Pazapa C.C.V.C.</b>	09.82.31.55.82 ou 07.62.46.25.26			<a href="mailto:Pazapavalleedelacraie@gmail.com">Pazapavalleedelacraie@gmail.com</a>
<b>Dr Maiset Françoise</b>	03.26.73.91.04			
<b>Dr Lefevre</b>	03.26.70.60.17			
<b>Dr Salmon Jean-Louis</b>	03.51.37.95.95			
<b>Dr Pérotin Didier</b>	03.26.67.71.20			
<b>Pharmacie de La Moivre</b>	03.26.67.71.24			
<b>Infirmières Pogny</b>	03.26.66.50.08			
<b>Mairy-sur Marne</b>	03.26.66.53.49			
<b>Saint-Amand-sur-Fion</b>	03.26.73.91.73			
<b>Presbytère / Paroisse</b>	03.26.68.04.62			<a href="http://paroissedesmothees.cef.fr/">paroissedesmothees.cef.fr/</a> <a href="mailto:Les.mothees@wanadoo.fr">Les.mothees@wanadoo.fr</a>
<b>EDF info- conseil</b>	03.26.77.86.03			
<b>EDF Dépannage</b>	0.810.433.051			
<b>GAZ Dépannage</b>	0.810.433.051			
<b>Véolia-Eau : accueil clientèle et Dépannage 24h /24</b>	0.810.463.463			
<b>Symsem (service administratif ou Technique)</b>	03.26.67.92.04 03.26.70.19.29			<a href="mailto:Symsem.amb@wanadoo.fr">Symsem.amb@wanadoo.fr</a> <a href="http://www.sitadectra-reims.com">Www.sitadectra-reims.com</a>
<b>Mairie d'Omey</b> Ouverture le Mercredi de 18h à 19h le Vendredi de 11h30 à 12h	03.26.67.71.68		03.26.64.49.52	Contact : <a href="mailto:mairiedomey@orange.fr">mairiedomey@orange.fr</a> Site internet : <a href="http://Omey.homeip.net">Omey.homeip.net</a>
<b>SOS Médecin</b>	08.21.21.15.15			
<b>Salle des Fêtes</b>	03.26.67.76.76			
<b>C. C. Vallée de la Craie</b>	03.26.67.50.05		03.26.67.50.05	<a href="http://cccv.homeip.net">cccv.homeip.net</a>
<b>Groupe scolaire C.C.V.C.</b>	03.26.64.97.07			<a href="mailto:ce.0512046x@ac-reims.fr">ce.0512046x@ac-reims.fr</a>
<b>Service technique</b>	03.26.64.97.01			
<b>Garderie</b>	03.26.64.97.08			
<b>Restauration</b>	03.26.64.97.00			
<b>Locaux associatif</b>	03.26.67.72.59			
<b>Allo Service Public</b>	3939			
<b>Informations Cadastre</b>				<a href="http://www.cadastre.gouv.fr">www.cadastre.gouv.fr</a>
<b>Point informations Personnes âgées</b>	03.26.69.51.00			
<b>Victime (infraction pénale)</b>	08.00.88.13.04			
<b>Ecole de Musique Intercommu- nale Marnaise (maison des asso- ciations à Omey).</b>	03.26.08.12.98 De 8h à 12 h			<a href="http://emim.pagesperso-orange.fr">emim.pagesperso-orange.fr</a>

## CENTENAIRE de la Première Guerre mondiale.

Après le double assassinat de L'Archiduc François Ferdinand et de son épouse à Sarajevo le 28 juin 1914, les déclarations de guerre se succédèrent. Le samedi 1er août 1914, entre 16h et 17h, les clochers de France sonnent un bien sinistre tocsin car l'Allemagne vient de déclarer la guerre à la Russie. L'ordre de mobilisation générale, signé par le président de la République, Raymond Poincaré, daté du dimanche 2 août 1914 est placardé au moyen d'affiches sur la voie publique, dans toute la France.



### Devoir de mémoire

Cette guerre immobile se déroula dans des tranchées inhumaines qui ont été creusées sur sept cents kilomètres. Les soldats des deux camps y vécurent l'impensable... Et tout ce terrassement enterra l'espoir d'une guerre éclair.



